

Des maladies infectieuses peu courantes au Canada peuvent survenir et même être généralisées dans d'autres pays. Vérifiez si vos vaccinations courantes sont à jour — diphtérie, coqueluche, tétanos, polio, rougeole, oreillons et rubéole.

Si vous avez un problème médical susceptible de vous causer des ennuis pendant que vous êtes à l'étranger, vous devriez porter un bracelet MedicAlert®. Grâce à la Fondation MedicAlert®, des renseignements essentiels sur votre état de santé sont versés dans une base de données accessible 24 heures sur 24 partout dans le monde.

### **Les documents nécessaires**

Lorsque vous aurez décidé de vous installer à l'étranger et choisi votre patrie d'élection, assurez-vous que vos papiers sont en règle, c'est-à-dire votre passeport, les visas nécessaires et tout autre document requis, y compris ceux qui concernent votre statut dans votre nouveau pays.

### **Le passeport**

Un passeport valide est un document indispensable, qui accélérera les formalités d'immigration et facilitera d'autres démarches comme l'ouverture d'un compte bancaire ou l'encaissement de chèques de voyage. Si votre passeport doit expirer pendant votre

séjour à l'étranger, prenez des dispositions pour le faire remplacer en temps opportun. Vérifiez auprès d'un consulat ou de l'ambassade du pays d'accueil accrédité auprès du gouvernement du Canada les règles et restrictions en vigueur concernant la validité des passeports et leur date d'expiration.

Au cas où votre passeport serait perdu ou volé, il serait prudent de préparer un « dossier d'urgence », dans lequel vous placerez :

- une photocopie de la page d'identification de votre passeport;
- l'original de votre certificat de naissance ou de citoyenneté;
- une copie d'au moins une pièce d'identité valide pour confirmer votre identité et le nom qui figure dans le passeport;
- l'adresse et le numéro de téléphone d'un bureau du gouvernement du Canada dans le pays où vous projetez de prendre votre retraite;
- deux photographies récentes répondant aux exigences du Bureau des passeports.

Conservez ces documents dans un endroit sûr, séparément de votre passeport, afin d'éviter toute perte de temps et d'argent en cas de perte du passeport. Pour plus de sécurité, vous pourriez aussi confier une copie de votre dossier d'urgence à un ami ou un parent au Canada.